

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX OISEAUX CCTN

Lieu : Salle Polyvalente Saint Martial 19460 NAVES

1) Ouverture au public

Samedi 17/09/2022 de 14h à 18h dimanche 18/09/2022 9h à 12h et 14h à 18h

Entrée gratuite pour tous les exposants.

2) Encagement

Samedi matin 17/09/ 2022 dès 9h.

Prix de l'encagement 1€ par oiseau pour tout exotique bec droit , canari et perruche ondulée. Pour tout autre type d'oiseau 2€ .

,L'intégralité de la vente est reversée à l'éleveur à la fin de la bourse le dimanche soir. Le club ne prend aucun pourcentage sur les ventes.

Toute inscription devra être accompagnée du règlement (chèque à l'ordre du CCTN) et parvenir avant le : 11/09/2022...si possible.

3) Décagement

Dimanche 18/09/ 2022 dès 18h. Priorité sera donnée aux éleveurs géographiquement les plus éloignés de TULLE.

4) Oiseaux présentés

Grandes perruches et perroquets âge maximum 5 ans

Autres oiseaux âge maximum 3 ans

Tous les oiseaux doivent être bagués.

Fournir une attestation des Services Vétérinaires du département de provenance un certificat de vaccination obligatoire pour les gallinacés, colombiformes.

Tout éleveur peut participer , quelle que soit l'adhésion à un type de club déterminé.

Tout oiseau annexé de A à D doit être en règle avec la législation actuelle. (IFAP)

5) Information Eleveurs

La vente est confiée exclusivement à des membres du CCTN qui fournit cages et volières.

Le CCTN décline toute responsabilité en cas de vol, de mortalité subite d'oiseaux .

Le prix de vente des oiseaux prévu lors de l'engagement ne pourra être modifié en aucun cas.

Tout éleveur participant s'engage à respecter ce règlement.